

UNAFAM ESSONNE

Bulletin d'informations

Edito



Un autre regard

Une Association de
Familles au service
des Familles



SISM le 16 Avril 2008
à Massy

La journée d'études et de propositions que nous avons organisée le 16 avril dernier est importante à plusieurs titres.

Importante tout d'abord, parce qu'elle a permis voire même favorisé, la rencontre de personnes concernées par les questions relatives à la santé mentale, mais issues d'horizons différents (DASS, Conseil Général, MDPH, soignants, travailleurs sociaux, familles, ...). Ces personnes ont dialogué et réfléchi ensemble, dans un climat de confiance, pour faire évoluer la situation actuelle, sur chacun des deux thèmes, si importants pour nous, traités par les deux groupes de travail.

Importante aussi car nous savons bien, à l'Unafam, que c'est avec tous les acteurs concernés « en partenariat ou en équipe », que nous pourrions faire évoluer les choses. Le fait que tous les participants aient accepté de nous consacrer une journée entière illustre bien la volonté de collaboration de chacun et constitue pour nous un encouragement à poursuivre notre action. Merci à tous.

Importante encore parce que cette journée a permis également, au cours de la séance plénière - qui regroupait plus de 150 personnes dont une soixantaine de représentants des familles - d'instaurer un dialogue avec les participants des deux groupes de travail. La richesse, la spontanéité et la « franchise » des débats ont certainement permis à chacun de s'exprimer et de mieux comprendre la position des différents intervenants.

Importante enfin, et c'était d'ailleurs l'objectif principal de la journée, parce que chaque groupe de travail a émis des propositions susceptibles de conduire à des améliorations

Sommaire:	Page
- CMUC - Chèque santé.....	2
- Compte Rendu SISM 2008.....	3 à 6
- Prospect.....	7
- Randonnées.....	8 à 9
- Groupe de parole.....	10
- Agenda UNAFAM.....	10
- Le coin de l'ALVE	11
- Le GEM INTERSECTION.....	11
- Cafés rencontres	12
- Permanences, représentation et composition du bureau	12

à vos agendas



Journée détente Samedi 14 Juin
rendez-vous à N.D. De l'Ouye, près de Dourdan
(Les Granges le Roi) pour la visite d'un prieuré
historique, au coeur de la forêt. Puis repas ensemble
à "La Ferme des Tourelles" à St Cyr sous Dourdan.
(participation 23 € par personne).

Renvoyer rapidement le bulletin d'inscription que vous avez reçu, ou adressez vous à l'Unafam Essonne (01.69.28.88.66) pour réserver

XXXXème Congrès national de l'Unafam à Lyon
Les vendredi 27 et samedi 28 juin 2008.

Thème : « Briser l'isolement des familles, une priorité pour l'Unafam et ses partenaires »

Inscription et renseignements auprès de l'Unafam Essonne

Dimanche 22 juin, traditionnelle journée départementale du handicap à Chamarande.
Venez rencontrer les bénévoles de l'association et découvrir les activités du Gem d'Intersection.

UNAFAM – ESSONNE

4 rue d'Ardenay - 91120 PALAISEAU – Tél. 01 64 46 96 21 - Fax. 01 60 10 38 20

Courriel : 91@unafam.org - Site : <http://unafam.91.free.fr>

Union nationale de familles ou amis de personnes malades et handicapées psychiques – Reconnue d'utilité publique
Siège National: 12 villa Compoint – 75017 PARIS – Tél.: 01 42 63 03 03 – Fax: 01 42 63 44 00

Suite de l'Edito

concrètes. Ces propositions, telles qu'elles ont été formulées par les groupes de travail, sont d'ailleurs présentées dans ce bulletin.

Pour autant, sur la base de ces propositions, un travail important reste à faire, en concertation avec les acteurs institutionnels départementaux que sont la DASS, le Conseil Général (et la MDPH) ainsi d'ailleurs qu'avec tous les autres acteurs qui se sentiront concernés, pour déterminer ensemble, les objectifs opérationnels qui en découlent ainsi que les voies et les moyens à utiliser pour

faire évoluer significativement la situation actuelle.

Cela va être notre mission pour les mois à venir. Cette journée du 16 avril n'étant qu'un « point de départ », la suite étant à construire ensemble.

La parution de ce numéro précède les vacances estivales, elle précède aussi notre sortie de fin d'année prévue à Dourdan, à laquelle nous serions heureux que vous participiez pour vous détendre, mais aussi pour mieux nous connaître et nous faire part de vos suggestions.

Jc. MATHA

Intérêt de la CMUC ou du CHEQUE SANTE pour les personnes malades psychiques

Intérêt de la CMUC ou du CHEQUE SANTE pour les personnes malades psychiques

Afin de bénéficier d'une couverture sociale correcte, il est primordial que le malade souscrive une assurance maladie complémentaire de la Sécurité Sociale (CMUC). En effet, en cas d'ALD (Affection de Longue Durée), la prise en charge ne couvre que les frais directement liés à la maladie reconnue comme ALD.

Si, comme c'est le cas dans la majorité des situations, les ressources du malade sont faibles, la CMUC lui garantira donc la prise en charge totale, sans même qu'il ait à en faire l'avance, de tous ses frais médicaux, pharmaceutiques, et autres soins dentaires, d'optique, chirurgicaux, d'hospitalisation, selon les dispositions légales de prise en charge ...

Si ses ressources dépassent de peu le plafond indiqué ci-après, le chèque santé pourra l'aider à financer partiellement le coût d'une assurance complémentaire. Ces droits sont ouverts sous conditions des ressources perçues au cours des 12 derniers mois précédant la demande.

Conditions de ressources pour obtenir la CMUC

Si la personne perçoit le RMI elle bénéficie automatiquement du droit à la CMUC sans avoir à justifier de conditions de ressources.

Si la personne vit seule (en appartement, en foyer ou autre), et qu'elle a des revenus autres que le RMI, leur montant ne doit pas excéder actuellement 606 € / mois.

Si la personne vit au sein d'une famille toutes les

ressources, imposables ou non, perçues par les personnes composant le foyer au cours des 12 mois civils précédents la demande sont à prendre en compte.

Conditions de ressources pour obtenir le CHEQUE SANTE

Au delà de 606 € et jusqu'à 727,25 € (c'est-à-dire le plafond de la CMU de 606 € majoré de 20%), la personne ne peut plus bénéficier de la CMUC mais peut prétendre à un chèque santé à demander à la CPAM (pour les personnes affiliées au régime général). Ce chèque santé s'utilise comme un moyen de paiement permettant de régler une partie du coût de l'assurance complémentaire santé à souscrire pour la prise en charge de ses frais de soins.

Aide du Conseil Général : en Essonne le Conseil Général accorde en outre une aide financière aux assurés qui souscrivent un contrat de complémentaire santé.

Situation de dépassement des plafonds de ressources

Si ces plafonds de ressources sont dépassés mais que les ressources sont malgré tout assez faibles, il ne faut pas hésiter à demander à rencontrer une Assistance sociale ou un Délégué social de la CPAM pour constituer un dossier afin d'obtenir :

- une aide exceptionnelle pour pouvoir souscrire en 2008 à un organisme de complémentaire santé,
- une aide pour assurer en partie le règlement des cotisations de l'organisme de complémentaire santé.

Pour se renseigner auprès de la CPAM, sur Internet, consulter notamment www.ameli.fr (recherche CMU).

SISM - Semaine d'information sur la santé mentale

Journée d'études et de propositions du 16 avril 2008 à Massy

Thème N°1 : LES RELATIONS SOIGNANTS, FAMILLES et AIDANTS. Comment mieux coopérer ?

Thème N°2 : QUELLES REPONSES A L'ISOLEMENT DES PERSONNES MALADES ET HANDICAPEES PSYCHIQUES ?

Dans une brève allocution, J-C. MATHA, Président de la section de l'Essonne, a accueilli tous les participants et leur a exprimé les remerciements de l'Unafam pour leur soutien actif et leur présence à la séance plénière.

Puis il a précisé qu'au-delà de la nécessaire sensibilisation aux questions de santé mentale, l'Unafam a souhaité que cette journée permette d'initier, avec le concours des deux grands acteurs départementaux que sont le Conseil Général et la DASS, une dynamique locale de progrès.

Sont ensuite intervenus : M. Jérôme GUEDJ, vice-président du Conseil général chargé des solidarités et de l'innovation sociale ; M. Michel LAISNE, directeur adjoint à la DDASS, chargé du Pôle Santé ; M. Vincent DELAHAYE, Maire de MASSY.

Ils nous ont dit...

M. Jérôme GUEDJ, vice-président du Conseil général chargé des solidarités et de l'innovation sociale,

Je tiens à saluer les responsables du milieu associatif impliqués dans l'organisation de cette journée et je me félicite d'être présent à leurs côtés pour cette importante manifestation.

Je tiens à souligner que vous tous, acteurs mobilisés, vous n'avez pas attendu la reconnaissance légale du handicap psychique pour développer des projets et des réponses spécifiques pour lutter contre l'isolement des personnes en situation de handicap psychique. A ma connaissance, mais je me trompe peut être, c'est le seul handicap qui est dans cette démarche « proactive », d'aller au devant de la société, pour dire, pour inciter à voir ce que sont les situations, pour que l'on puisse ensemble mieux y répondre.

Grâce à la mobilisation de toutes ces années, on a pu développer des structures adaptées qui font que l'Essonne est reconnue comme un département atypique dans la prise en charge du handicap psychique. Avec l'ALVE (Association de Lieux de Vie Essonniers) ce furent quatre foyers d'hébergement à JUVISY, ETAMPES, BRETIGNY et MASSY ainsi que deux Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS). Avec l'œuvre FALRET, et en partenariat avec la DDASS, c'est un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) qui va

prochainement ouvrir à DRAVEIL.

La prochaine étape porte sur un nouvel appel à projet qui a été publié il y a quelques jours pour la création d'un nouveau FAM et d'un Service d'Accompagnement Médico-social pour Adultes Handicapés (SAMSAH). La logique d'une telle démarche est d'avoir le meilleur projet possible, sa meilleure localisation et le meilleur partenariat avec le tissu local.

Enfin, combattre l'isolement, cela suppose que les moyens consacrés à la prise en charge de la maladie psychique soient à la hauteur du grand chantier que représente notamment la mise en œuvre de la loi du 11 février 2005. Les uns et les autres s'y emploient mais la mobilisation du monde du handicap est absolument déterminante.

Il faut en permanence continuer à interpeller la société dans son ensemble pour qu'au delà du discours et de l'incantation, on puisse développer et donner des moyens pour une vie digne, pour une vie décente, pour une vie citoyenne, pour l'ensemble des personnes en situation de handicap et notamment celles concernées par le handicap psychique.

M. Michel LAISNE, directeur adjoint à la DDASS, chargé du Pôle Santé,

Bernard LEREMBOURE, empêché, m'a demandé d'assurer la représentation de la DASS au cours de cet après-midi.

Je tiens tout d'abord à rendre hommage à l'Unafam, notamment à la section de l'Essonne, qui a su se situer, intelligemment, en partenaire précieux des pouvoirs publics, comme une source de proposition et non comme une force d'opposition.

Ce matin, deux groupes de travail réunissant, familles, professionnels, acteurs du monde de la santé, du secteur social et médico-social, représentants de l'état et du département, ont réfléchi pour déterminer les axes d'effort envisageables pour lutter contre l'isolement des patients et mieux coopérer avec les soignants.

suite page 4.....

Qualitativement, le dispositif psychiatrique essonnien, comme celui de la plupart des départements comparables d'ailleurs, a connu une profonde évolution. Ces dernières années, on a commencé aussi à considérer que les patients qui sortaient de l'hôpital psychiatrique, lorsque la phase de crise était passée, devaient pouvoir prétendre à des équipements qui étaient jusqu'alors réservés aux personnes handicapées mentales.

Progressivement, certains hôpitaux psychiatriques, au niveau de la Région notamment, mais on est entrain de s'engager aussi dans cette voie au niveau du département, ont donc reconverti des capacités excédentaires de lits hospitaliers en moyens pour ouvrir des maisons d'accueil spécialisées ouvertes aux patients sortis de l'hôpital psychiatrique, en foyer d'accueil médicalisée ou en foyer de vie, voire dans un établissement d'aide par le travail si le patient est en mesure d'avoir une vie professionnelle.

Aujourd'hui grâce aux initiatives de certaines associations, d'autres formules, des formules nouvelles, sont appelées à se développer avec une connotation plus sociale et médico-sociale. On a parlé tout à l'heure des GEM « Groupe d'Entraide Mutuelle » et également des maisons relais, ou des résidences accueil. Autant de mode de prise en charge qui témoignent de ce grand écart qu'a connu la psychiatrie ces dernières années dans sa politique de prise en charge. La psychiatrie, en effet, ne peut pas tout faire à elle seule. Elle doit, au-delà même d'un partenariat avec ses voisins du secteur social et médico-social, s'inscrire dans un partenariat avec les familles, les associations et les autres aidants.

Pour terminer, après vous avoir annoncé la disparition

de la DDASS prévue pour la fin 2008, je vous dirai que la création des agences régionales de la santé va profondément redessiner le paysage institutionnel sanitaire et social. L'organisation finale n'est pas encore totalement formalisée, mais néanmoins, ce qui est sûr, ce qui est déjà dessiné à grands traits, c'est qu'elle devrait permettre de maîtriser l'ensemble des financements de l'assurance maladie, consacrés à la prévention, à la politique de santé publique, aux soins hospitaliers, aux soins libéraux, et à la prise en charge médico-sociale.

M. Vincent DELAHAYE Maire de MASSY,

En qualité de Maire je suis bien sûr conscient de la difficulté que rencontre certaines familles face à la maladie psychique et surtout face à l'isolement qui en résulte.

Le thème de votre journée est particulièrement d'actualité et pertinent et je suis ravi que la DASS et le Conseil Général, soient associés aux travaux de réflexion et de proposition destinés à combattre l'isolement dans lequel sont plongés de nombreux malades et leur entourage

Je souhaite que l'ensemble des participants, soignants, travailleurs sociaux, associations et institutions, fassent partager leur expérience afin de confronter leurs idées et de créer des liens de travail entre chacun.

La réunion s'est poursuivie ensuite par la présentation des propositions émises par les deux groupes de travail, et par un dialogue avec l'assistance.(voir ci-après)

Thème N°1 : LES RELATIONS SOIGNANTS, FAMILLES et AIDANTS. Comment mieux coopérer ?

Pour débattre, et surtout progresser, sur ce thème souvent évoqué comme une difficulté caractéristique des relations dans le domaine psychique, un groupe de praticiens de divers horizons se sont réunis en « atelier », avec en point de mire de dégager quelques voies de progrès.

Trois médecins chefs de service des différents hôpitaux essonniers étaient présents, les Dr Galopin pour l'hôpital Sud-francilien, le Dr Rougier pour le Centre hospitalier Barthélémy Durand d'Etampes, et le Dr Trichard pour le centre hospitalier d'Orsay. Le Dr Grimm représentait la MDPH et le Dr Dubourg-Goldstein la DASS de l'Essonne.

M. Hordé, psychologue du Centre hospitalier d'Orsay, et

Mme Mechin, cadre infirmier à Etampes, représentaient également les soignants. Mme Caillet-Crépy, directrice adjointe du centre hospitalier d'Orsay, chargée des relations, apportait son expérience. Enfin le Dr Chaltiel, Médecin chef du secteur de Bondy, avait bien voulu accepter d'animer cet atelier, en qualité d'intervenant extérieur à notre département.

Les participants Unafam étaient D. Priolet, Ph. Hargous, M.A. Richard, J. Ramel.

Ces participants sont a remercier pour l'intérêt qu'ils portent au thème traité et les apports qu'ils ont fournis, issus de leur pratique.

suite page 5.....

Le groupe de travail a d'abord exposé quelques constatations :

Il existe une amélioration générale des relations entre les familles et les soignants. Ceci posé, un certain nombre de familles expriment toujours leurs difficultés à se faire entendre et à être reconnues par les soignants, plus particulièrement les médecins psychiatres. Ainsi, lors d'une première hospitalisation, et selon les secteurs, des familles se sentent tenues à l'écart, sans informations.

De même, il arrive encore trop souvent, après une hospitalisation, que la sortie du patient ne soit pas suffisamment préparée, et que la famille aidante ne soit pas prévenue du retour du malade, ou non mise en situation d'assurer le suivi.

De nombreuses familles font part de la difficulté de prise en charge, donc de l'absence de soins et de suivi médical, pour les personnes en situation de « déni » de la maladie. Et, bien entendu, en cas de crise et d'urgence ressentie par l'entourage, on parle toujours de « parcours du combattant » pour accéder à la prise en charge adaptée

Partant de ces constats le groupe a réfléchi à un certain nombre de pistes, parmi lesquelles pourraient se dégager des projets d'action concertée à court ou moyen terme, sur un plan local ou départemental.

1 – Pour améliorer la communication soignants, familles, aidants, il a été proposé de renforcer les équipes de psychologues dans les CMP : ils pourraient recevoir les familles indépendamment du patient et dialoguer avec elles, créant une relation à long terme avec l'ensemble de l'équipe.

2 – Le groupe propose que soit élaboré un texte précisant les modalités d'accueil, d'information et de soutien des familles (charte ou protocole). Le vecteur de ce projet reste à déterminer.

3 – Il existe, dans certaines communes, des Conseils locaux de santé mentale qui réunissent des élus, des directeurs de CCAS, des soignants du secteur psychiatrique, des représentants de la police, des pompiers... Ces conseils peuvent en particulier aider à la prise en charge des urgences. Leur développement est souhaité sur tout le département.

4 – Un conseil intersectoriel fonctionne à Orsay depuis 1999. Il rassemble des administratifs hospitaliers, des chefs de service, des directeurs de structures, des représentants d'association, dont l'Unafam. C'est un organisme purement consultatif, mais il permet de se connaître, de discuter des problèmes, de porter des projets... Il est souhaité que trois autres Conseils intersectoriels se mettent en place, (2 pour Barthélémy Durand et 1 pour le Sud-francilien)

5 – Un guide des ressources en santé mentale du département, facile d'accès, paraît un instrument indispensable. Un projet sera présenté avant la fin de l'année à la DDASS.

6 – Il a été également discuté de la « personne de confiance » (proposée par la loi) ; elle pourrait être une personne de l'entourage, ou le médecin de famille, qui ferait la coordination entre le patient, les équipes soignantes et la famille.

Thème N°2: QUELLES REPONSES A L'ISOLEMENT DES PERSONNES MALADES ET HANDICAPEES PSYCHIQUES ?

Animé par le Dr Philippe Lefèvre (Médecin au centre de santé des Epinettes d'Evry et Coordonateur du Réseau Santé Mentale d'Evry) ce deuxième groupe était composé de :

Mme Giordano, représentant le Conseil Général, M. David Dumas, Inspecteur auprès de DDASS de l'Essonne, Mme Mante (élue), Mme V.Goumy, assistante sociale à la MDPH, Mme A. Touratier, assistante sociale secteur psychiatrique de Palaiseau, M. Harald Ueberschär, coordonateur du

PDALPD 91 « Plan Départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées », M. Dominique Ramel, Président de l'ALVE (Association de lieux de vie Essonnien). Mme Carole Bruyez, représentante du collectif « logements associatifs essonnien », M. Frédéric Gramazio, animateur GEM (groupe d'entraide mutuelle) de Morsang sur Orge.

Les participants UNAFAM étaient N. Bourdoncle, P. Brémard, A. Delpy et J. Dybal

suite page 6.....

Le groupe de travail a dégagé un certain nombre de constats et formulé les propositions suivantes :

1) Meilleure Reconnaissance du Handicap Psychique

- difficultés d'atteindre le taux d'invalidité de 80%, nécessaire pour accéder aux droits sociaux, malgré une réalité sociale très défectueuse pour nos malades.
- souhait que cette évaluation s'effectue par une équipe spécialisée. (aujourd'hui la MDPH de l'Essonne ne dispose que d'un seul Médecin psychiatre siégeant à la commission d'évaluation).
- l'évaluation ne peut s'effectuer en instantanée, mais dans le temps et la durée.
- contrairement au Handicap Physique, où une grille de dépendance existe, il faut définir une grille spécifique pour le Handicap Psychique, avec des indicateurs adaptés (tenant compte notamment des liens sociaux).

2) Amélioration de l'Accompagnement Social

- Il faut améliorer l'accompagnement individuel du malade
 - en prévision de sa sortie de l'hospitalisation
 - à la sortie de l'hospitalisation
 - dans son hébergement
 - dans ses difficultés sociales
 - dans le suivi médical
- Des structures existent et ont montré leur pertinence, tels que : SAVS, SAMSAH, GEM, Etc.....
 - En particulier, le Sud de l'Essonne ne dispose pour l'instant d'aucune de ces structures.
 - Difficultés à évaluer le nombre de structures nécessaires sur le département, et en corollaire, le financement correspondant. Une étude approfondie doit être menée.

3) Le Logement

- Les besoins en logements méritent d'être étudiés en distinguant : les logements de droit commun, les logements sociaux, les hébergements avec accompagnement social (Maisons relais adossées avec un SAVS ou un SAMSAH, les hébergements avec accompagnement médical (appartements associatifs, ... jusqu'à l'appartement thérapeutique lié à l'hospitalisation).

- Aujourd'hui 25.000 demandes de logements sociaux non satisfaites dans le département, pour seulement

1.500 logements qui se libèrent dans l'année.

- Le handicap psychique accroît les difficultés d'accès aux logements, en particulier par le risque et la peur des troubles du comportement. Pour faciliter et sécuriser l'accès et le maintien au logement, il est nécessaire d'améliorer l'accompagnement médical et social.

- Par différence avec l'accompagnement social (problèmes d'Evaluation et de Financement), le problème du Logement se pose plus au niveau « pratique », pour convaincre les bailleurs de louer à nos malades, ou pour trouver des terrains disponibles en vue de la construction de bâtiments adaptés.

- Proposition de travailler ce problème au niveau territorial, en lien avec le secteur santé

4) Comment rompre avec l'Isolement ?

- faciliter l'accès aux soins. Développer et s'appuyer sur des structures telles que DIAPSY, qui permet de faire le lien entre le « terrain » et les autres structures.
 - s'appuyer sur les CMP qui servent de Référents pour les différents partenaires.
 - développer l'implantation de Cellules d'Alerte qui représentent un dispositif partenarial, validé par le conseil municipal, permettant :
 - d'évaluer la pertinence des hospitalisations sous contrainte
 - de faciliter l'accès aux soins
 - d'améliorer la faisabilité des hospitalisations sous contrainte (H.O et HD'T).

- Il a été relevé tout au long de cette matinée, l'importance et la nécessité de TRAVAILLER EN RESEAU. L'efficacité de la mise en commun au niveau local, des informations, des compétences et des moyens de tous les Acteurs de la santé mentale, n'est plus à démontrer. Cela permet une meilleure prise en charge du Patient aux plans Social et Médico Social.

○○○○○

Ces courts exposés ne traduisent que partiellement la richesse des débats. Il nous reste maintenant à préciser les projets à retenir, et les moyens à mettre en œuvre. Ce sera le travail de la délégation UNAFAM de l'Essonne dans les prochains mois, avec ses différents partenaires.

○○○○○

Prospect : Un atelier d'entraide pour aider les familles à faire face

Nous sommes une quinzaine de l'Île de France à avoir choisi de participer à cette expérience un peu nouvelle selon une méthode inspirée des principes de Ken Alexander, soutenue par le CNSA (*) dans sa politique en faveur de l'aide aux aidants et retenue par l'UNAFAM au niveau National. Pour l'heure, nous voilà réunis dans une salle gracieusement mise à notre disposition par la Section du 91, avec 2 animateurs, munis de leurs guides écrits, comme dans les formations professionnelles.

Première étape d'environ 2 jours: On fait connaissance et, très vite, on se lâche : Les témoignages fusent, les plus novices évoquent leur désarroi face à la maladie tandis que les plus expérimentés prodiguent leurs expériences. Même si les pathologies diffèrent dans leur forme, nous sommes bel et bien tous confrontés à un même mal, avec pour résultat une belle mobilisation du groupe.

L'objectif de cette première étape émerge petit à petit : c'est d'abord à un gros travail de « remise à zéro » que nous sommes conviés, tant il est vrai que toute construction suppose les bases solides d'une réalité acceptée... Et pour l'heure, nous repartons sonnés. D'abord il y a le choc émotionnel devant toute cette souffrance accumulée, et puis la prise de conscience qu'on en prenait probablement « pour perpète » ! Les 15 jours de répit avant la 2^e étape sont les bienvenus (**).

Maintenant, nous abordons l'étape de reconstruction... mais de quoi ? Car l'un des aspects les plus sournois de cette maladie, c'est cette perpétuelle remise en cause qui s'acharne sur tous les acquis, au gré des crises et des dénis successifs. Il n'empêche, certains semblent s'en sortir mieux que d'autres et on devine une façon « professionnelle » d'opérer, de gérer cette relation fragile, en acceptant de s'inscrire dans la durée, en recherchant le bon équilibre entre ambition et renoncement.

Vous l'avez compris, Prospect se présente un peu comme une mission impossible. Adopter la bonne distance face aux troubles psychiques qui frappent l'un de vos proches est probablement ce à quoi nous parents, avons été le moins préparés. Pourtant c'est comme cela que nous pouvons aider au mieux à l'élaboration d'une solution, évitant ainsi par notre propre hygiène psychique de (trop) complexifier ce nécessaire dialogue avec la souffrance !

La bonne nouvelle, c'est que cela fonctionne plutôt bien : « Prospect » bénéficie d'une méthode pragmatique basée sur des ateliers très courts, animés « pas à pas » qui facilite grandement le travail. Et puis « Prospect » est obligatoirement animé par des « pairs » (**), c'est-à-dire des

adhérents, sensibilisés aux mêmes problèmes que nous : leur légitimité est immédiatement perçue et ils savent bien comment accueillir et gérer l'inévitable émotion. Toute l'alchimie de « Prospect » repose simplement sur ces trois fondements : accueil, méthode et légitimité.

Au-delà de ce témoignage forcément subjectif, vous serez peut-être intéressés de savoir que des ateliers d'entraide se mettent en place dans les différentes sections d'Île de France. Les personnes intéressées peuvent se rapprocher de leur section qui les informera du planning régional en cours d'élaboration par Hélène Davtian et Daniel Chatelain.

(*) Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie

(**) Un stage Prospect se compose en fait de 10 modules dont le déroulement peut s'étaler entre 15 jours et plusieurs mois, voire une année scolaire, en fonction des contraintes des participants

(***) Par « pair », on entend généralement toute personne se trouvant dans une position équivalente à la sienne, c'est-à-dire ici, confrontée à des troubles psychiques chez l'un de ses proches

PROSPECT ATELIERS D'ENTRAIDE

Nous vous proposons un cycle d'ateliers d'entraide, à partir du samedi 11 octobre 2008 dans nos locaux de Palaiseau.

Ce programme Prospect offre, de part sa conception, un climat d'espoir et de compréhension où les proches de malades peuvent échanger et étudier leurs expériences, reprendre confiance en eux, découvrir ou redécouvrir en eux-mêmes des compétences et des forces pour faire face et, de ce fait, remettre un peu d'ordre dans leur vie et en améliorer la qualité.

Dates proposées des rencontres
samedi 11 octobre de 9h00 à 17h,
vendredi 24 octobre de 9h00 à 17h
samedi 25 octobre de 9h00 à 17h
samedi 15 novembre de 9h00 à 17h,

Vous pouvez vous inscrire ou obtenir de plus amples informations auprès de Mme Ribault au 0164469621 ou par mail : 91@unafam.org

Les animatrices

Maryannick Richard et Claire Busson

Dernières randonnées effectuées

oooooooooooo

• Le samedi 8 mars à Saint-Sulpice de Favières

Pour cette première randonnée 25 personnes ont profité de cette belle matinée pour se rencontrer dans un cadre champêtre.

La première demi-heure a été consacrée à la visite de l'église de St Sulpice de Favières sous la conduite de Nicole



Bourdoncle qui nous a servi de guide (très documenté). Après avoir pris connaissance de l'histoire de cette église, avoir répondu à la question : pourquoi un tel chef d'œuvre dans un si petit hameau ?, assimilé des notions d'Art Gothique Rayonnant nous avons commencé notre randonnée.

Après un dernier regard sur la perspective de l'église à travers un sous-bois de pins, bouleaux, et chênes, nous nous sommes laissés guidés par le sentier sablonneux du



GR1.

Arrivés à la butte de St Yon (altitude 131m d'après M. Richard), nous avons découvert la chapelle en cours de restauration et jeté un coup d'œil sur la tombe mausolée du « Roi du bout dur ».

Après une pose « abricot sec » nous sommes redescendus en direction du château de Segrez, dont l'Orangerie est entourée de cyprès centenaires de Louisiane avant de rejoindre nos véhicules.

Tous les participants, dont nos proches représentaient la quart du groupe, ont bien suivi le rythme et bien apprécié cette ballade. Le dernier mot viendra d'Olivier « Merci pour la randonnée, à quand la prochaine ? »



• Le 10 avril en forêt de Sénart.

André Gosselin nous avait concocté un tracé dans la forêt de Sénart qui a permis à une dizaine de participants de profiter d'une température agréable pour se « ballader », dans une ambiance « bon enfant ». Nous n'avons parcouru qu'une partie de cette grande forêt, nous faisons confiance à André pour nous permettre de mieux la connaître.

Propositions pour de prochaines Randonnées

oooooooo

samedi 20 septembre : Ballade ST MAURICE-MONTCOURONNE – Château de BAVILLE,-
Rendez-vous à 11h, à l'église du village de ST MAURICE-MONTCOURONNE

- Accès : D 27 au nord de ST CHERON,
- Durée : 2 heures, ● Prévoir un pique nique
- A découvrir avec commentaires - village de ST-MAURICE -MONTCOURONNE:
- voie pavée du 17ème siècle longeant le parc du château de BAVILLE ,
- vue sur le château de BAVILLE et son parc 17ème siècle, (pique nique prévu à cet endroit)

dimanche 12 octobre : Ballade sur les bords de l'ORGE et ses étangs

- Rendez-vous à 10h, à la basilique de LONGPONT-SUR-ORGE
- Accès :RN 20 - Francilienne ● Durée : 2 h30
- A découvrir avec commentaires : - basilique NOTRE-DAME-DE -BONNE-GARDE, 13ème siècle
- vue sur le château de LORMOY 17ème siècle, bassin du CAROUGE, bassin du PETIT PARIS

samedi 8 novembre : Ballade en forêt de FONTAINEBLEAU "Rocher de St, Germain"

- Rendez-vous : à 13h sur le parking de la belle croix (route D142)
- Responsable de la randonnée: Mme Boursier (06.99.42.94.24)
L'utilisation de bonnes chaussures de marche est recommandée.

dimanche 7 décembre : Traversée nord-sud de PARIS (tronçon nord)

- Rendez-vous à 10h 30, métro PORTE DE PANTIN'
- Accès : RER Gare d' AUSTERLITZ - Métro ligne 5 direction BOBIGNY
- Durée : 3 h (possibilité d'interrompre la randonnée à chaque station de métro)
- A découvrir avec commentaires : **parc des Buttes-Chaumont** (le plus grand des trois jardins légués par Napoléon III à la capitale)
- canal Saint- Martin
- traversée du Marais (quartier d'une richesse historique et artistique exceptionnelle)
Arrivée gare Saint Michel
Repas au restaurant

Notre BIBLIOTHEQUE A VOTRE SERVICE

oooooooo

La bibliothèque de notre section commence à s'étoffer, et vous pouvez désormais trouver la liste des livres sur notre site internet Unafam91 (page de section - puis documentation). L'emprunt des livres s'effectue le mercredi, en période scolaire, de 14h à 17h à Palaiseau (4 Rue d'Ardenay). Les livres sont prêtés aux adhérents, sans frais, pour une durée d'un mois.

Vous pouvez nous faire part de vos commentaires sur les livres que vous avez lus, et aussi nous suggérer l'acquisition de nouveaux livres. Cela pourrait être un échange enrichissant pour nous tous, tout en permettant l'évolution de notre bibliothèque. A bientôt. Georgine Standley.

Attention ! Attention!

- La ballade prévue à Chamarande le 14 juin est annulée, notre sortie de fin d'année étant organisée ce jour-là à Dourdan. Elle est reportée au dimanche 22 juin. (RdV à 10h30 à l'église de TORFOU)
- L'Assemblée annuelle des Adhérents de l'UNAFAM Essonne, se tiendra le Samedi 22 Novembre 2008.

Groupe de parole

Vous avez besoin d'échanger avec d'autres proches de malades psychiques ?

Vous avez besoin d'un cadre particulier pour parler de vous ?

Le groupe de parole reprend en septembre à Palaiseau dans les locaux de l'Unafam.

La psychologue clinicienne Laurence Peuvrez et la coordinatrice Christiane Lootens vous accueillent tous les premiers samedis du mois de 14h30 à 16h30.

Inscription obligatoire auprès de :

Charlotte Ribault ou des bénévoles accueillants au 01 64 46 96 21

Agenda UNAFAM

Informations recueillies sur le site <http://www.unafam.org>

12 juin 2008 : Réunion-débat **pour les frères et soeurs de personnes souffrant de troubles psychiques**

de 19h30 à 21h30

thème : «Du déni à l'acceptation de la maladie». Pourquoi faut-il du temps pour accepter ? A quel moment l'on comprend ? Qui peu être concerné par le déni ? Comment faire quand on est seul dans la famille à comprendre ? A quoi sert le déni ? Pourquoi dans une même famille tout le monde ne comprend pas en même temps ?

Ces réunions-débats sont animées par Hélène Davtian (psychologue) et Patrice Van Amerongen (psychiatre honoraire). Elles s'adressent exclusivement aux frères et soeurs et à leurs amis ou conjoints.

Lieu : Unafam national - 12 ville Compoint 75017 Paris (métro Guy Moquet - ligne 13)

Renseignements et inscription au près de Lucie Adenot 01 53 06 30 43 ou infos@unafam.org

10 juin 2008 : «**Le refus d'aide**»

Thème général choisi pour l'année 2007/2008 par le Service d'appui «Santé Mentale et Exclusion Sociale» - CH Sainte-Anne

de 10h à 12h

Lieu : amphithéâtre Raymond Garcin - Hôpital Sainte-Anne, 1 rue Cabanis 75014 Paris

Renseignements : 01 45 65 87 95

12 juin 2008 : **Psychotropes et adolescents : à qui et à quoi ça sert ?**

Colloque organisé par le Centre de Soins psychothérapeutique de transition pour adolescents du centre Hospitalier d'Argenteuil et le Service de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent de l'EPS Erasme à Antony (Hauts de Seine)

Lieu : Espace Reuilly - 21 rue Hénard 75012 Paris

Inscriptions et renseignements : Catherine Depied-Farçat 06 60 42 82 25 (mardi et vendredi de 9h à 14h30)

farcat.catherine@neuf.fr

8 juillet 2008 : **Annnonce du diagnostic infirmier**

Dans le cadre du séminaire «Entretien et examens en urgence»

et «Annnonce du diagnostic»,

organisé par le CPOA, service du Dr Marie-Jeanne Guedj

de 9h à 10h30

Lieu : salle de réunion du CPOA - CH Sainte-Anne, 1 rue Cabanis - 75015 Paris

Renseignements et inscription : secrétariat médical 01 45 65 83 70

Ce calendrier ne présente qu'une partie des manifestations et conférences à venir.

Pour connaître l'ensemble des manifestations et conférences, consultez le site:

www.unafam.org

Le coin de l'ALVE

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, plusieurs projets sont en cours d'élaboration.

En avril dernier, le Conseil général de l'Essonne a adressé aux associations gestionnaires l'appel à projets pour le handicap psychique. Si, lors du vote du schéma départemental en 2007, il avait été question de la création de 20 places en foyer de vie, nous avons vu apparaître l'appel à projet pour un FAM (foyer d'accueil médicalisé). La différence est d'importance puisque cette structure doit intégrer le soin. Or, nous le savons tous, nos maisons fonctionnent en étroite collaboration avec les équipes des secteurs psychiatriques qui assurent en continuité le soin des résidents de nos maisons. C'est même le point fort de nos structures reconnu et envié par de nombreux départements et soutenu par le Vice-président du Conseil général, Jérôme Guedj*. Ainsi, depuis 2003, un travail important a été réalisé avec les soignants de l'hôpital Sud-Francilien pour préparer la prochaine maison essonniennne pour laquelle une propriété a été réservée à Corbeil. Le Conseil d'administration de l'ALVE a décidé de maintenir le projet initial en y apportant quelques aménagements permettant la prise en charge des dépenses conjointement par la DASS et le département. Ce dossier sera déposé dans les prochains jours.

L'appel à projet concerne également un SAMSAH (Service d'Accompagnement Médicalisé pour Adultes Handicapés). Cette structure diffère également des SAVS déjà gérés par l'ALVE, puisque, comme pour le FAM, l'équipe doit comporter une part «soignante». Un dossier est en cours de constitution avec une articulation possible (nécessaire) autour d'une résidence accueil que l'ALVE souhaite créer dans un proche avenir.

Ces 2 dossiers monopolisent beaucoup d'énergie et le bureau de l'ALVE devra très rapidement valider ces projets qui doivent être déposés avant le 30 mai.

Comme il en a déjà été fait mention, l'ALVE a commencé à étudier la possibilité de créer d'autres maisons sur la Région Île-de-France. Ainsi, dès le mois de juin, une nouvelle maison va être construite en Seine-et-Marne à Savigny-le-Temple. Son nom a été choisi lors d'une réunion avec les soignants de l'hôpital de Melun : ce sera la maison du GINKGO. L'ouverture de cette maison est prévue en septembre 2009.

Parallèlement, de nombreuses rencontres avec les soignants de l'hôpital Paul Guiraud de Villejuif nous permettent de préparer un nouveau dossier de maison. L'implantation de cette maison n'est pas encore définie, les contacts avec les municipalités, la communauté d'agglomération du Val-de-Bievre et le département sont en cours.

L'ALVE va devenir une association régionale... mais gardera ses attaches très fortes en Essonne.

* voir l'article paru dans le n° 92 d'Avril 2008 du bulletin départemental, page 25.



Des nouvelles d'INTERSECTION

Tout en maintenant les activités envisagées dès la création du GEM, Intersection propose de plus en plus des activités ouvertes sur les communes voisines. Ainsi, mais c'est déjà du passé, le samedi 17 mai,

Intersection était présent aux jeux de printemps de Sainte Geneviève-des-Bois.

Et pour répondre aux nombreuses demandes des adhérents, chaque samedi des activités sont organisées ou sur place (repas à thème), ou en participation aux festivités locales. De plus un dimanche sur deux, le club ouvre pour accueillir les adhérents et le «thé dansant» obtient un vif succès.

A Chamarande le dimanche 22 juin pour la journée départementale consacrées aux handicaps, Intersection sera présent et animera plusieurs activités ludiques et sportives. Ce sera l'occasion pour ceux qui n'ont pas encore rencontré le GEM de faire connaissance.

Les animateurs de ce GEM, salarié, en formation, bénévoles, se mettent en quatre pour satisfaire au mieux les souhaits des adhérents.

Pour connaître le programme en cours, rendez-vous sur le site : <http://intersection91.free.fr>.

Cafés-rencontres

C'est à la fois un lieu de rencontre et un moment particulier qui permet aux adhérents de se retrouver, une fois par mois, pour des échanges amicaux et informels, dans un cadre convivial. C'est aussi l'occasion de faire mieux connaissance avec des familles nouvelles qui souhaitent y participer.

Il est, par principe, ouvert à tous les adhérents, où qu'ils soient et d'où qu'ils viennent, et il n'est soumis à aucune inscription préalable, ni à aucune contrainte.

Trois sites existent actuellement en Essonne, et fonctionnent chaque mois, de septembre à juin, sauf les jours fériés.:

ORSAY: Maison des Associations - 7 Bd Maréchal Foch, (dans le parc, face à la mairie) le 4ème samedi du mois à 14H30

SAVIGNY/ORGE: Salle municipale - angle Av. Carnot/Av. Charles de Gaulle - le 4ème samedi du mois à 16H00

CROSNE: Salle municipale - 22 Av. Jean Jaurès (local commun en façade sur rue) le 3ème samedi du mois à 16H30

Les permanences d'accueil de l'UNAFAM en Essonne
(sauf vacances scolaires et mois d'août)
Pour rencontrer nos bénévoles, prenez rendez-vous,
téléphonez préalablement au 01 64 46 96 21
en cas d'absence laissez un message sur le répondeur

BRETIGNY -sur-ORGE

CCAS 29 rue E. Branly
Mercredi 10h - 12h

MENNECY

CCAS
avenue de la Jeannotte
tous les jours sauf le mardi

SAVIGNY-sur-ORGE

4 av. Charles de Gaulle
Lundi 14h - 16h
Mercredi 16h - 18h

PALAISEAU

4 rue d'Ardenay
Voir ci-dessous

ETAMPES

Maison de l'habitat
1, rue du Coq

Mercredi de 10h - 12h

LES ULIS

Centre municipal de santé
rue Brie
Mardi 17h - 19h
Samedi 9h - 11h

EVRY

Centre de santé des
Epinettes
allée de la commune
Vendredi 14h - 16h

oooooooooooooooo

Une psychologue peut recevoir les familles,
sur rendez-vous, à Palaiseau

La représentation institutionnelle de l'Unafam en Essonne

* Conseil Départemental Consultatif pour les Personnes Handicapées (CDCPH)

-> J. C. MATHA - J. LEFEVRE

* MDPH de l'Essonne:

- Commission Exécutive

-> Ph. HARGOUS

- Commission des Droits et de l'Autonomie (CDA)

-> C. BUSSON et M. HUILIZEN

* Commission Départementale des Hospitalisations Psychiatriques (CDHP)

-> D. PRIOLET

* Conseil d'administration et/ou CRUCQ :

- Hôpital B. Durand à Etampes

-> J.C. MATHA et J. RAMEL

- Hôpital F. Manhès à Fleury-Mérogis

-> Y. FOUQUET - P. BREMARD

- Hôpital de Longjumeau

-> A. GENEST

- Hôpital d'Orsay

-> C. LOOTENS

- Clinique Bel air de Crosne

-> P. ROYAUTÉ

- Hôpital Sud-Francilien

-> M. HUILIZEN

- Clinique Château de Villebouzin de Longpont-sur-Orge

-> M. HUILIZEN/P. BREMARD

- Clinique de l'Abbaye de Viry Chatillon

-> P. BREMARD

* Conseil d'administration UDAF

-> P. BREMARD et M. HUILIZEN

* Caisse Primaire d'Assurance Maladie

-> M. HUILIZEN et C. LOOTENS

U.N.A.F.A.M. Section de l'Essonne

Horaires d'ouverture du siège (hors jours fériés)

* **uniquement sur rendez-vous**

Lundi	Après-midi 14 h 30 - 17 h 00
Mardi	14 h 30 - 17 h 00
Mercredi	14 h 30 - 17 h 00
Jeudi	14 h 30 - 17 h 00
Vendredi	14 h 30 - 17 h 00*

Président délégué

Jean-Claude MATHA

Vice-Président : Jean LEFEVRE

Secrétaire : Christiane LOOTENS

Trésorier : Francis DECLERCQ

Membres : Ph. HARGOUS - J. DYBAL

Le bureau se réunit chaque 1^{er} mercredi du mois à 17h au siège,

4 rue d'Ardenay - PALAISEAU.

Les bénévoles responsables d'une activité ou d'une représentation sont plus spécialement invités à y participer, ainsi que les adhérents qui souhaitent y intervenir.